



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 3450

Texte de la question

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Mme la présidente. La parole est à M. Daniel Vaillant, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Daniel Vaillant. Ma question s'adressait également à M. le Premier ministre.

Paris et les départements de première couronne concentrent un nombre croissant de personnes en situation de grande précarité, sans abri ou mal logées.

Au nom de la solidarité nationale, il est, je vous le rappelle, de la responsabilité de l'État de mettre à l'abri toute personne en errance sur l'ensemble de notre territoire, car ce problème se pose partout en France.

Les présidents des trois conseils généraux de Paris, du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis, ainsi que le président de la région Île-de-France ont récemment dénoncé le fait que l'État n'assurait plus cette obligation.

M. Jean-Marc Roubaud. Faux !

M. Daniel Vaillant. Nous assistons actuellement à des fermetures massives de places d'hébergement d'urgence : il y aura 5 000 places en moins d'ici à la fin 2011 dans ces trois départements, et en particulier un établissement à Paris, dédié aux femmes.

En outre, la diminution des budgets alloués aux associations d'aide aux sans-abri est inquiétante ! Déjà beaucoup de personnes s'adressent aux services hospitaliers, qui sont débordés, au détriment de la santé publique.

Monsieur le Premier ministre, cette situation est indigne. Des familles avec enfants se retrouvent à la rue ou sont ballottées d'hôtels en hôtels, toujours plus éloignés des écoles qu'elles fréquentent.

Par ailleurs, les élus de terrain que nous sommes déplorons des occupations de l'espace public par des campements, des marchés de la misère, qui posent de plus en plus de problèmes. L'ordre public est mis à mal. Le préfet de région a estimé les besoins d'hébergement et de logements accessibles aux familles sans abri à 13 000 places et vous en supprimez 5 000 !

Monsieur le Premier ministre, même des députés de votre majorité s'inquiètent de cette politique désastreuse, comme MM. Pinte et Richard qui dénoncent 41 millions d'euros de baisse de crédits : 41 millions d'euros en moins pour les plus pauvres d'un côté, 2 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus riches de l'autre ! ("*C'est faux !*" *et protestations sur les bancs du groupe UMP. -Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Quand, monsieur le Premier ministre, reviendrez-vous sur cette politique et quand rétablirez-vous les crédits d'urgence dédiés aux associations, au SAMU social et au 115 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Benoist Apparou, secrétaire d'État chargé du logement.

M. Benoist Apparou, *secrétaire d'État chargé du logement*. Monsieur Vaillant, votre question sur l'hébergement et le logement, notamment en Île-de-France, me permet de dénoncer les contrevérités professées depuis quelques jours par les élus du parti socialiste et de faire une nécessaire mise au point.

L'État se désengage, selon vous. Dois-je vous rappeler qu'en 2007, il y avait en France 90 000 places d'hébergement ?

M. Lucien Degauchy. M. Vaillant a la mémoire courte !

M. Benoist Apparou, *secrétaire d'État*. Il y en a aujourd'hui 115 000, soit une augmentation de 30 % ("*Où ?*" *sur*

les bancs du groupe SRC.) En Île-de-France, on est passé de 26 000 en 2007 à 43 000 places aujourd'hui, soit 65 % d'augmentation !

Quant aux places d'hôtel, quand vous étiez ministre, en 2000, on en offrait en Île-de-France 600 chaque soir. Il y en a, en 2011, 12 900, soit 600 de plus que l'an dernier. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

En Île-de-France, notamment à Paris, vous m'indiquez qu'il y a 4 500 places d'hébergement, et notamment d'hôtel, en moins. C'est vrai. Mais vous oubliez de dire que, parallèlement, nous avons créé 4 500 places d'intermédiation locative en plus. La politique de ce gouvernement, c'est en effet de réduire le nombre de places en hôtel, qui sont une solution indigne, pour conduire les sans-abri vers le logement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Daniel Vaillant](#)

Circonscription : Paris (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3450

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 juillet 2011